

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE TRAITEMENT DES DECHETS	Réf. : NS 1.1 PM : 1 Version : 1 Maj : 22/09/2020 Page : 1/1
---	--	--

SEANCE DU 03 JUIN 2025

Délibération n° 2025/20

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET ANNEXE

Membres en exercice : 50

Nombre de votants : 34

Présents à la séance : 28

Date de la convocation : 27 mai 2025

Secrétaire de séance : Landry LEONARD

Le trois juin deux mille vingt-cinq, à 17h, les membres du comité syndical du SMET 71, convoqués par M. Dominique JUILLOT, président, se sont réunis au SMET 71, Route de Lessard Lieu-dit sur les Bois à Chagny, sous sa présidence.

Etaient présents : MM. Dominique JUILLOT, Landry LEONARD, Joël DEMULE, Paul THEBAULT, Claude MENELLA, Mme Sylvie TRAPON, MM. Jean-Pierre GIRARDEAU, Pierre RAGEOT, Robert CASNOVE, Gilles JONDET, Xavier COSTE, Jean-Noël MORY, Christian CLERC, Stéphane GROS, Didier FICHET, Laurent PARADIS, François de TRUCHY, Bernard NIQUET, Jean-Pierre CHERVIER, René VARIN, Alexandre DUPARAY, Mme Peggy GABORIT, MM. Marc MONNOT, Philippe CHARLES DE LA BROUSSE, Pascal LABARDE, Jean-François JAUNET, Philippe PIGEAU, Noël VALETTE.

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Marc LABULLE, ayant donné pouvoir à M. Landry LEONARD
M. Vincent FAGUET, ayant donné pouvoir à M. Gilles GONDET
M. Bernard DESPLAT, ayant donné pouvoir à M. Robert CASNOVE
M. Michel BOULEY, ayant donné pouvoir à M. Xavier COSTE
M. Eric BLANC, ayant donné pouvoir à M. Stéphane GROS
M. Franck SERRAND, ayant donné pouvoir à M. Christian CLERC

Excusés : MM. Michel LEFER, Guillaume THIEBAUT, Mme Catherine AMIOT, MM. Armando De ABREU, Christophe DUMONT, Mmes Evelyne COUILLEROT, Marie-Claude JARROT,

Absent : MM. Patrick BUHOT, Romain PITTET, Mme Françoise LARGE, MM. Julien GANDREY, Alain FAVERIAL, Sébastien LAURENT, Mmes Gaëlle SAINT-HILARY, Christiane MACE DE GASTINES, M. David MARTI.

Le Service de Gestion et de Contrôle (SGC) de Chalon sur Saône a transmis le compte de gestion pour l'exercice 2024.

Les résultats sont conformes au compte administratif 2024.

- Déficit de clôture de la section d'investissement : 8 583 719,46 €
- Excédent de clôture de la section de fonctionnement : 191 451,00 €
- Déficit global de clôture (hors restes à réaliser) : 8 392 178,46 €

Les restes à réaliser qui n'apparaissent pas au compte de gestion dégagent un excédent de 7 412 450 €. Il ressort de l'exercice 2024 un déficit de 979 728,46 €.

DECISION

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE COMITE SYNDICAL, A L'UNANIMITE :

- Approuve le compte de gestion 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le président,


Dominique JUILLOT